



CAB/RT/2019



PREFET  
ADMINISTRATEUR  
SUPERIEUR,  
CHEF DU TERRITOIRE  
DES ILES  
WALLIS ET FUTUNA

N° 15-2019  
Juin et Juillet 2019

# La lettre de l'Et@ et du Territoire des îles Wallis et Futuna



**Signature du Contrat de Convergence et de Transformation des îles Wallis et Futuna**



**29 juillet, Fête du Territoire**



**PARTIR ÉTUDIER EN NOUVELLE-CALÉDONIE ?  
DEMANDER UNE BOURSE D'ÉTUDES !**

\*\*\*\*\* CAMPAGNE 2020 \*\*\*\*\*



\*\*\*\*\* Faites votre demande \*\*\*\*\*

Du 01/07/2019 au 31/10/2019 inclus

Ce document peut être téléchargé sur le site internet :

<http://www.wallis-et-futuna.gouv.fr/Publications/La-lettre-de-l-Etat-et-du-Territoire-des-iles-Wallis-et-Futuna/2019/Juin-Juillet-2019>

**LA LETTRE D'INFORMATION DES SERVICES DE L'ÉTAT  
ET DU TERRITOIRE DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA- 31/07/2019**

**Référendum d'initiative partagée visant à affirmer le caractère de service public national des aéroports de Paris**



**Référendum d'initiative partagée**

Le référendum d'initiative partagée est une procédure qui permet à une proposition de loi, présentée par un cinquième des membres du Parlement, d'être inscrite à l'ordre du jour des assemblées si elle est soutenue par 10 % des électeurs.

Les lois dites « référendaires » ne peuvent porter que sur les domaines mentionnés par l'article 11 de la Constitution. La proposition de loi ne doit pas avoir pour objet l'abrogation d'une disposition législative promulguée depuis moins d'un an et elle ne doit pas porter sur un sujet rejeté par référendum il y a moins de deux ans.

Tout citoyen français inscrit sur les listes électorales peut soutenir la proposition pendant les neuf mois qui suivent l'ouverture du recueil des soutiens. L'inscription sur les listes est vérifiée lors du remplissage du formulaire de soutien sur internet.

Pourquoi parle-t-on du référendum d'initiative partagée aujourd'hui ?

Le référendum d'initiative partagée a été introduit par la réforme constitutionnelle du 23 juillet 2008. Il est mis en œuvre pour la première fois à l'occasion du dépôt d'une proposition de loi par 248 parlementaires, visant à affirmer le caractère de service public national d'aéroports de Paris - ADP (le seuil de déclenchement d'un référendum d'initiative partagée est fixé à 185 parlementaires).

C'est le ministère de l'Intérieur qui organise le recueil des signatures.

En métropole, les votes sont recueillis sur le site internet dédié au référendum d'initiative partagée [www.referendum.interieur.gouv.fr](http://www.referendum.interieur.gouv.fr) depuis le 13 juin 2019, et pour une période de 9 mois maximum.

Il est également possible de déposer un soutien dans la mairie la plus peuplée de chaque canton en se connectant au site dédié ou en utilisant le formulaire Cerfa papier.

4,7 millions de citoyens (soit 10 % du corps électoral) doivent apporter leur soutien à la proposition de loi pour que celle-ci soit soumise au vote définitif du Parlement.  
Un dispositif local adapté à Wallis et à Futuna

Pour les habitants de Wallis et de Futuna, en l'absence de cartons, deux points de recueil ont été spécialement créés. Ils se situent à la circonscription d'Uvea et à la délégation de Futuna. Ils sont accessibles aux heures habituelles d'ouverture, jusqu'au jeudi 12 mars 2020.

Le référendum d'initiative partagée : Comment ça marche ?

Le Conseil constitutionnel s'est saisi de la proposition de loi dite "référendaire" déposée par 248 parlementaires et a vérifié qu'elle remplissait les conditions requises. L'ouverture de la période de recueil des soutiens doit intervenir dans le mois qui suit la publication de la décision du conseil constitutionnel. Le ministère de l'Intérieur est chargé de la mise en œuvre.

Si 10 % des électeurs ont soutenu la proposition de loi dans les 9 mois, alors celle-ci doit être examinée au Parlement. A défaut d'examen dans les 6 mois, la proposition de loi est soumise au référendum législatif.



# N° 15-2019 JUIN – JUILLET 2019

## Cérémonie de commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

Le mardi 18 juin au matin, M. Christophe LOTIGIE, secrétaire général des îles Wallis et Futuna a présidé la cérémonie de commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 en présence des autorités civiles et coutumières.





## N° 15-2019 JUIN - JUILLET 2019

### Projet de construction d'une unité d'hémodialyse à Futuna

Relance de la procédure de marché public :

Lors de sa visite sur le territoire de Wallis et Futuna en juin 2016, le Président de la République a annoncé la relance du projet de construction d'une unité d'hémodialyse à Futuna.

La procédure de marché public qui a été lancée afin d'attribuer la construction du bâtiment destiné à accueillir cette nouvelle structure a été classée sans suite.

Ce projet de santé publique demeure cependant une nécessité pour les habitants de Futuna.

Aussi, l'Administration Supérieure informe qu'elle assurera désormais le pilotage de la procédure de marché public en lien avec l'Agence de Santé, pour une attribution avant la fin de l'année 2019.

Les élus et Chefs Coutumiers seront réunis avant chaque étape importante de la procédure afin d'être consultés sur l'évolution de ce dossier majeur pour le territoire.



### Rencontres sportives à Wallis et Futuna

La Journée Olympique, fête du sport s'est déroulée le, samedi 22 juin à Wallis et à Futuna au stade de Kafika.

Programme :

[http://www.wallis-et-futuna.gouv.fr/content/download/6351/42566/file/journee\\_olympique\\_-\\_wallis\\_futuna-1107844.pdf?](http://www.wallis-et-futuna.gouv.fr/content/download/6351/42566/file/journee_olympique_-_wallis_futuna-1107844.pdf?)

Contexte en tant que pays hôte :

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 apparaissent comme une extraordinaire opportunité de fédérer l'ensemble des Françaises et des Français autour de la pratique d'une activité physique et sportive.

Afin de mettre l'énergie des Jeux au bénéfice de tous et préparer collectivement ce rendez-vous, le Ministère des Sports, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont souhaité faire de la journée Olympique un rendez-vous majeur avec la population et ainsi promouvoir un évènement unique qui permettra de mobiliser et de soutenir les territoires autour de la pratique sportive.





## Rapport d'activité des services de l'État et du Territoire 2018

Le rapport d'activité des services de l'État et du Territoire de l'année 2018 est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.wallis-et-futuna.gouv.fr/Publications/Rapports-annuels>



### Rappel des consignes de vigilance lors des sorties en mer

Mardi 23 juillet 2019 vers 16h30, les moyens nautiques de la gendarmerie, de la garde territoriale, du service de l'environnement et du centre de secours d'Uvea ont été engagés pour retrouver deux jeunes kayakistes dans la partie sud du lagon, suite à une alerte lancée par un membre de la famille.

Malgré des conditions météorologiques difficiles, les deux personnes ont pu être retrouvées et secourues grâce à l'intervention rapide et coordonnée des services de l'État, et ce avant la tombée de la nuit.

Au vu de cet évènement, l'Administration supérieure tient à rappeler à la population les consignes de vigilance à adopter lors de toute sortie en mer :

- consulter systématiquement les prévisions météorologiques avant toute sortie
- se munir systématiquement d'un moyen de communication (téléphone portable ou radio VHF)
- se munir d'un gilet de sauvetage
- se munir de moyens lumineux et réfléchissants



## Signature du Contrat de Convergence et de Transformation de Wallis et Futuna

Lundi 08 juillet 2019, était organisé au Ministère des Outre-Mer la cérémonie de signature des premiers contrats de convergence et de transformation (CCT), dont celui de Wallis et Futuna, en présence du Président de la République, du Premier ministre, de la Ministre des Outre-Mer.

Lavelua, Tui'agaifo et Keletaona étaient également présents aux côtés du Sénateur des îles Wallis et Futuna, du Président de l'Assemblée Territoriale ainsi que du Préfet, Administrateur Supérieur des îles Wallis et Futuna.

Le Contrat de Convergence et de Transformation de Wallis et Futuna 2019-2022 est désormais consultable en ligne :

<http://www.wallis-et-futuna.gouv.fr/Actualites/Consultez-le-Contrat-de-Convergence-et-de-Transformation-de-Wallis-et-Futuna-2019-2022>





Lancement d'un appel à projets  
du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ)



Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) lance un appel à projets, intitulé « Prévention des conduites à risques et meilleur accès aux soins pour les jeunes ultra-marins » - APDOM6 - Santé, qui a pour objectif d'expérimenter des dispositifs innovants pour les jeunes en matière de santé. Le cahier des charges de l'appel à projets détaille les problématiques et enjeux des expérimentations attendues.

Cet appel à projets concerne tous les territoires ultra-marins à l'exception de l'île de la Réunion. Il s'adresse aux associations, aux structures d'accompagnement des jeunes, aux collectivités territoriales, aux écoles, aux établissements publics ou privés, aux acteurs de la santé, etc.

Les acteurs de terrain souhaitant développer des actions innovantes pour prévenir les conduites à risques et améliorer l'accès aux soins des jeunes ultra-marins peuvent présenter un premier projet.

Un formulaire de candidature devra être renseigné en ligne sur le lien suivant : **avant le 30 septembre 2019 à 20h00** (heure métropolitaine).

Lancement d'un appel à projets biodiversité marine dans les outre-mer



Lancement d'un appel à projets sur la Réduction de l'impact des déchets, y compris des filets et engins de pêche abandonnés ou perdus, sur la biodiversité marine dans les outre-mer.

Le Ministère de la transition écologique et de la solidarité lance un appel à projets sur la Réduction de l'impact des déchets, y compris des filets et engins de pêche abandonnés ou perdus, sur la biodiversité marine dans les outre-mer. L'appel à projets vise à mener dans les Outre-mer des opérations de localisation, de récupération ainsi que de valorisation des déchets et engins de pêche présents en mer, sur les plages et dans les cours d'eau, en particulier dans les zones d'accumulation, en fonction des spécificités locales. Il s'inscrit dans la continuité de l'axe 3 « Des territoires pionniers » du Livre bleu Outre-mer adopté en 2018 pour la préservation et la valorisation de la biodiversité d'Outre-mer.

Cet appel à projets s'adresse aux acteurs institutionnels non étatiques, acteurs associatifs, acteurs socio-économiques.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **8 novembre 2019**.

**Campagne de bourses STOSVE 2019 - 2020**

Dans le cadre de la prochaine campagne de bourses, le Service Territorial des Œuvres Scolaires et de la Vie de l'Étudiant (STOSVE) informe les Wallisiens et Futuniens que les demandes de bourses et/ou logement pour aller étudier en Nouvelle-Calédonie peuvent être formulées jusqu'au 31 octobre 2019. La saisie des demandes devra en outre être effectuée directement au STOSVE.

Par ailleurs, le STOSVE a organisé une réunion d'information à Wallis le mercredi 24 juillet à 8h30 au Fale de la République, au sujet de la poursuite d'études en métropole et en Polynésie-française à la rentrée scolaire et universitaire 2019-2020. Toutes les personnes intéressées ont été conviées à y assister.



**PARTIR ÉTUDIER EN NOUVELLE-CALÉDONIE ?  
DEMANDER UNE BOURSE D'ÉTUDES !**

XXXXXXXXXXXXXXXXX **CAMPAGNE 2020** XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



XXXXXXXXXXXXXXXXX **Faites votre demande** XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**Du 01/07/2019 au 31/10/2019 inclus**

au Service des bourses - STOSVE Havelu - En face de l'IUFM  
ou à l'antenne du STOSVE à Futuna

XXXXXXXXXXXXXXXXX  
**Wallis** : Tel.: +681 72 22 26

Mail : [secretariat.stosve@mail.wf](mailto:secretariat.stosve@mail.wf)

**Futuna** : Tel. : +681 72 38 24

Mail : [secretstosvefut@mail.wf](mailto:secretstosvefut@mail.wf)



**Cérémonie de lever des couleurs à l'occasion de la Fête du Territoire le 29 juillet**

Lundi 29 juillet 2019, la Fête du Territoire a été célébrée à Wallis et Futuna.

Après une messe célébrée en la cathédrale de Mata'Utu lundi 29 juillet à 7h00, une cérémonie de levée des couleurs s'est déroulée à 8h30 place Sagato Soane sous la présidence de M. Thierry QUEFFELEC, Préfet, Administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna, en présence des autorités coutumières, religieuses, politiques militaires et administratives du Territoire.

Une délégation du RIMAP-Nouvelle Calédonie était présente sur les rangs pour l'occasion, dirigée par le Lieutenant-Colonel PASQUIER.

Des insignes ont été remises aux stagiaires de la Préparation militaire découverte.







L'engagement de  
Transparence

Préfecture  
des îles Wallis et Futuna

Nos résultats en clair  
(résultats au 01 / 07 / 2019 )



MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR



70 %

Taux de satisfaction  
globale des usagers  
pour la délivrance  
des titres <sup>(1)</sup>

ND %



Taux d'appels  
aboutis en  
préfecture <sup>(5)</sup>

90 jour(s)



Délai moyen  
de délivrance des  
CNI-passeports <sup>(2)</sup>

5 jour(s)



Délai moyen de  
délivrance des permis  
de conduire <sup>(3)</sup>

5 jours



Délai moyen de délivrance des  
certificats d'immatriculation  
des véhicules (cartes grises) <sup>(4)</sup>

3,4/5



Score d'effort ressenti  
par les usagers pour les  
télé-procédures permis  
de conduire et certificats  
d'immatriculation des  
véhicules (cartes grises) <sup>(6)</sup>

- (1) Enquête de satisfaction nationale conduite par l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) concernant les télé-procédures relatives aux permis de conduire (hors auto-école), aux cartes grises et aux cartes nationales d'identité/passeports.  
(2) Données trimestrielles de la plateforme de traitement des demandes des titres (CERT) rattachée à votre préfecture. Source ANTS.  
(3) Données trimestrielles de la plateforme de traitement des demandes des titres (CERT) rattachée à votre préfecture. Source ANTS.  
(4) Délai national trimestriel pour toutes demandes de cartes grises. Source ANTS.  
(5) Source : indicateur local trimestriel, mesuré en préfecture.  
(6) Enquête conduite auprès d'un panel d'usagers sur la difficulté des usagers à demander leur carte grise ou leur permis de conduire sur internet, sur une échelle de 1 (démarche facile) à 5 (démarche compliquée). Source ANTS.